

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE RELATIVE
A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN
N°7016**

Le Port autonome de Strasbourg et la société POLYPEPTIDE LABORATORIES FRANCE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 9 000 000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 414 477 695 et dont le siège social est situé 7 rue de Boulogne à 67100 Strasbourg, ont conclu le 17/08/2026 un avenant portant prorogation pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} juin 2026 soit jusqu'au 30 novembre 2026 du contrat d'occupation rép. n° 6868 relatif à la mise à disposition de la société POLYPEPTIDE LABORATORIES FRANCE d'un ensemble foncier d'une surface totale de 4 126 m² comprenant un terrain de 506 m² situé rue de la Rochelle dédié à l'exploitation d'une base-vie et d'un terrain de 3 620 m² situé 15 rue de Boulogne dédié au stationnement de véhicules légers.

Au regard de l'exploitation envisagée qui a vocation à permettre à une entreprise implantée sur la zone portuaire de disposer, à titre temporaire, d'emprises foncières pour ses besoins transitoires, en lien avec un projet de développement sur le site principal amodié, le Port autonome est exonéré de la mise en œuvre d'une procédure de publicité préalable à la délivrance de titre, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-3, 4° du code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.